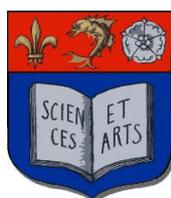


Lettre mensuelle de l'Académie Delphinale



N°9 / Novembre 2020

Éditorial du Président

Depuis le 30 octobre, notre pays vit une seconde période de confinement. Le monde post-moderne, dans lequel certains théorisaient naguère la fin de l'histoire, subit de front trois épreuves majeures : la pandémie, le terrorisme, et la récession économique, avec la crainte de crises sociales majeures à court ou moyen terme. Notre société ultra-technologique se trouve ainsi confrontée à son tour aux vieilles calamités des livres d'histoire : la guerre, les épidémies et la misère. Face à ces épreuves, les tentations peuvent être grandes et multiples : découragement, repli sur soi...

Mais à l'inverse, c'est l'honneur des sociétés savantes de rappeler l'importance des activités de l'esprit pour ne pas sombrer. Alors que nous sommes physiquement contraints, notre esprit doit précisément, plus que jamais, déployer toutes ses potentialités et tenter de remédier aux problèmes du jour en s'efforçant d'inventer de nouveaux modes de vie et de fonctionnement. C'est ce que, modestement, l'Académie Delphinale fait depuis le printemps et continuera de faire aussi longtemps que durera cette crise, à travers des visioconférences, mais aussi en travaillant à l'édition du Bulletin 2020 et même, déjà, à celle du Bulletin 2021.

Puissent ainsi ces épreuves renforcer notre créativité et notre dynamisme, sous quelque forme que ce soit. Puissent notre connaissance du passé et notre expertise du présent nous permettre de mieux comprendre les menaces de l'avenir afin de les mieux combattre.

Le Président, Gilles-Marie MOREAU

Prochaines séances académiques



**Lundi
9 novembre
(17h30)**

En visioconférence
Zoom¹.

- Mme Isabelle Varloteaux : « Fantin-Latour et la photographie ».
- M. Olivier Cogne : « Rose Valland ».



**Samedi
28 novembre
(14h30)**

En visioconférence
Zoom².

- Mme Béatrice Besse : « Jean-Antoine Fraise, peintre grenoblois du XVIIIe siècle et le mouvement de la Chinoiserie ».
- M. Geoffroy de Galbert : « Hannibal et Scipion dans les Alpes. Les guerres puniques dans l'art et l'archéologie ».

Nouveaux membres titulaires

Ont été élus membres titulaires de l'Académie lors de l'Assemblée générale du 17 octobre 2020 :

Monsieur René Favier, présenté par MM. Jean Guibal, Bernard Pouyet et Gilles-Marie Moreau, au fauteuil numéro 9.

Monsieur Jean-Louis Tholence, présenté par Mme Claire Schlenker, Mme Nicole Vatin-Pérignon et M. Gilles-Marie Moreau, au fauteuil numéro 25.

Monsieur Jean-Pierre Charre, présenté par Mme Pierrette Paravy, M. Yves Armand et M. Alain Franco, au fauteuil numéro 28.

Mgr Dominique Le Tourneau, présenté par M. Yves Jocteur-Montrozier, le P. Jean Stern et M. Michel Mercier, au fauteuil numéro 50.

¹ <https://us02web.zoom.us/j/83634103797?pwd=SS9DWjhoU0drZWVsMDZQRUxyZFc2QT09>

Si éventuellement requis par Zoom : ID de réunion : 836 3410 3797 et Code secret : 995436.

² <https://us02web.zoom.us/j/86984120556?pwd=MUhodit0KzAraHdOMHFYVUJFZEKzUT09>

Si éventuellement requis par Zoom : ID de réunion : 869 8412 0556 et Code secret : 899313.

Par ailleurs, lors de la même Assemblée générale, Messieurs **Constantin Vrousos** (fauteuil numéro 22) et **Jean Balestas** (fauteuil numéro 35) ont été élevés à l'éméritat.

Futurs membres associés

Ont été présentés à la qualité de membre associé :

Mme Anne-Marie Granet (7 allée des Arcelles, 38320 Eybens), par Mme Marie-Françoise Bois-Delatte, M. Jean Guibal et M. Gilles-Marie Moreau.

M. Jean-Paul Robin (La Tour du Lusson, 38570 Theys), par MM. Alain Robert et Richard Retout, et Mme Christiane Mure-Ravaud.

M. Gilles Grindler (109 route de la Manoque, 38630 Corbelin), par MM. Yves Armand, Alain Robert et Alain Franco.

Comité de prospective

La prochaine réunion du **Comité de prospective** aura lieu le lundi 30 novembre à 17 heures, en visioconférence Zoom.

Déménagement

Les opérations de tri et de déménagement des archives et de la bibliothèque (bulletins...) de l'Académie se sont poursuivies le mardi 6 octobre, et se sont terminées le mardi 13 octobre par le déménagement proprement dit, sous la houlette de notre archiviste-bibliothécaire, Mme Marie-Françoise Bois-Delatte, et avec l'aide de son époux.

Ce fut un gros travail, mené de façon parfaite par une équipe de membres titulaires et associés, et avec le concours très apprécié du personnel des Archives départementales et du Musée dauphinois. Il reste encore à déménager une armoire et son contenu, ce qui sera fait après l'actuel confinement.

L'Académie Delphinale exprime à celles et ceux qui ont prêté leur concours à ce déménagement ses plus vifs et chaleureux remerciements. Grâce à eux, notre Compagnie est désormais installée dans ses nouveaux locaux... *ad multos annos* !

Le patrimoine à Grenoble

L'Académie Delphinale, conjointement avec l'association *Patrimoine et Développement du Grand Grenoble* et la FAPI, a proposé aux personnes qui résident à Grenoble de favoriser, dans le cadre du budget participatif de la ville, deux projets qui concernent le patrimoine (projet n° 21 : *Signalisation des ganteries grenobloises* ; et projet n° 22 : *Valoriser les rues de Grenoble*).

Bibliographie dauphinoise

Adrien Bostmambrun : ***Grenoble insolite et secrète***. Tours, Sutton, 2019. 144 p. 24 €.

Dans ce petit ouvrage richement illustré, l'auteur, historien et guide-conférencier, nous fait découvrir ou redécouvrir de nombreux aspects méconnus de la capitale du Dauphiné. Par chapitres thématiques, il parcourt les siècles, depuis le rempart gallo-romain jusqu'à l'immeuble à arche de la rue Hébert, en passant par les édifices médiévaux ou les grands hommes comme le baron des Adrets, Napoléon, Hector Berlioz ou Gambetta.

Sans prétendre à l'exhaustivité, ni être aussi fouillé que le *Grenoble secret* de Madeleine Rivière-Sestier (Grenoble, Didier et Richard, 1969), ce livre remet en lumière de manière attrayante, pour les visiteurs d'un jour ou les habitants de toujours, des richesses historiques et patrimoniales souvent insoupçonnées.

Gilles-Marie MOREAU

Nécrologie

C'est Marie-Odile Hamon, l'une des deux filles du couple, qui nous a appris le décès de **Mme Marguerite Hamon**, membre associée et veuve de notre ancien secrétaire perpétuel Paul Hamon. Elle est décédée le 30 octobre 2020, entourée par l'affection et les soins de ses filles. Ses obsèques ont été célébrées en l'église Notre-Dame Réconciliatrice de Grenoble le mercredi 4 novembre à 13h30.

Ceux et celles qui ont eu le bonheur d'être de leurs amis garderont fidèlement le souvenir de ce couple toujours assidu aux séances de notre Compagnie et que l'on avait plaisir à rencontrer. Mme Hamon aura survécu pas moins de neuf années à son époux.

L'Académie assure la famille de sa vive sympathie, dans le souvenir de ce confrère particulièrement estimé.

Chroniques delphinales : encore et toujours Jean-François Champollion

Le 27 février 1931, en prenant possession du fauteuil de la Présidence, M. le Colonel Claude Dory prononça une courte allocution dans laquelle il rappelait les événements d'un lointain passé qui avaient touché l'Académie Delphinale. Au nombre de ceux-ci, la mort de celui qu'on appelle encore Champollion le Jeune. Jean-François décéda à Paris le 4 mars 1832. Et le Président Dory s'interrogeait sur la meilleure façon de célébrer à Grenoble le centenaire de cette mort.

Outre la qualité du génial auteur « de la plus grande découverte que l'esprit des temps modernes ait faite dans le champ des sciences historiques », compte tenu de l'appartenance à notre compagnie du découvreur, il s'agissait « de racheter l'indifférence de nos grands-parents à son endroit ». Claude Dory excluait toute nouvelle étude sur Champollion mais envisageait plutôt une cérémonie « digne de ce grand génie ». Il la souhaitait « grandiose » et son ampleur ne devait avoir d'autres limites « que celles que lui imposera l'état de nos finances ».

Le Président Dory osait rappeler que la mort de Champollion était passée à peu près inaperçue à Grenoble. Il reconnaissait cependant à nos concitoyens quelques excuses. En particulier l'émeute sanglante du 11 mars 1832 qui suivit une certaine mascarade, puis la répression conduite par le régiment « 35^e de ligne ». Enfin la terrible épidémie de choléra qui frappa notre pays, Paris et certaines provinces comme le Dauphiné. Casimir Périer, ministre de l'Intérieur et Président du Conseil, en fut la victime la plus illustre. Ajoutons à cela, la lenteur dans la transmission des nouvelles. La mort de Périer, le 16 mai 1832, ne fut annoncée par les journaux locaux dauphinois que le 22 mai. Admettons.

Notre Président voulait une cérémonie grandiose et il souhaitait inviter à Grenoble les « maîtres actuels de la science orientale pour communier dans un même esprit d'admiration fervente ». Il dut être bien déçu car les concours sur lesquels il avait fondé des espérances firent défaut. L'Université de Grenoble objecta qu'on avait en 1922, à l'occasion du centenaire du déchiffrement, déjà magnifié Champollion en des fêtes inoubliables et que, celles qui étaient projetées ne pourraient être qu'une réédition. D'autre part, l'état des finances de l'Académie ne permettait pas d'assumer ces charges financières. Il fallut renoncer à ces grands projets. Le Président Dory était tenace. Il tenait absolument à acquitter la dette de reconnaissance de notre Compagnie à l'égard de Champollion. Il envisagea donc une cérémonie plus simple mais qui aurait sa grandeur. À défaut des maîtres de l'archéologie orientale, il décida d'inviter à nos séances des « hommes de bonne volonté » qui s'adresseront aux Grenoblois « dans un langage sans prétention » et essaieront de faire comprendre à ceux qui l'ignorent les difficultés du déchiffrement, la lente progression de ce travail et « l'illumination » du 14 septembre 1822. Le Président espérait que les Grenoblois répondraient nombreux à son invitation car ils devaient une réparation à la mémoire de l'immortel Champollion.

Pour bien enfoncer le clou, il citait les mots d'un érudit sarde qui avait laissé tomber de sa plume la terrible phrase : « L'indifférence de la France pour son Champollion est chose qui

donne la nausée ; la postérité n'y pourra croire ». Le Président Dory, dans son discours du 6 mars 1932, prononcé à la cérémonie du centenaire de la mort de Champollion, tout en relevant l'admiration des égyptologues allemands pour Champollion, affirmait que « nos arrière grands-parents, les Grenoblois de 1832, méritaient en partie ce reproche ».

Pour bien étayer sa thèse d'une certaine indifférence grenobloise, le Président Dory relevait quelques dates :

- 4 mars 1832 : décès de Jean-François Champollion.
- 6 mars 1832 : Paris lui fait des funérailles solennelles.
- 10 mars 1832 : deux journaux locaux grenoblois annoncent sa mort (le télégraphe électrique n'existe pas encore).
- 11 mars 1832 : un seul journal local consacre une trentaine de lignes à la mort de Champollion.

« Dans l'ensemble, c'était exact, mais en fait d'oraison funèbre, c'était maigre et ce qui est plus grave, ce fut tout ».

Notre Président voulut bien faire preuve d'un peu d'indulgence. En plus de l'affaire du 35^e de ligne et du choléra, il rappela notre implication dans les affaires de l'Italie septentrionale à cette époque. En politique intérieure, les luttes entre les conservateurs royalistes et les libéraux étaient vives. Voilà qui occupait les esprits ! Il se risqua à une explication sociologique. La vieille ville parlementaire de Grenoble n'existe plus. Elle est en passe de devenir une ville industrielle, dont l'urbanisme constitue la seule préoccupation des édiles municipaux. L'époque est heureuse. On dépense facilement, on s'amuse, on danse.

L'Académie est une vieille dame qui ne recrute plus et ne se réunit plus (?), toutes circonstances qui sont peu favorables à une juste appréciation des mérites de Champollion.

On fait beaucoup mieux à Figeac, où le Maire et le Conseil municipal s'assemblent en séance extraordinaire et observent une minute de silence. Le Maire prononce un éloquent hommage à la mémoire de l'égyptologue et décide qu'un service funèbre solennel sera célébré le 18 mars. La ville va s'occuper à élever un monument digne de Champollion.

Le Président Dory rappelait qu'en 1932, à Grenoble, Champollion attendait encore son monument et que la rue à laquelle on a donné son nom « part de la prison et se perd dans des terrains vagues mal fréquentés ! » (situation de 1932).

Et le Colonel Dory déclarait « que nos ancêtres avaient fait preuve d'un peu d'ingratitude envers le héros et le martyr de la science hiéroglyphique ». Il invitait les membres de l'Académie Delphinale à une réparation ! Il leur demandait de faire amende honorable pour l'ingratitude des générations passées.

Si on veut bien faire la part de ce qu'il y a d'un peu excessif dans le discours du Président Dory, on conviendra qu'il y avait une large part de vérité dans ses déclarations.

Yves ARMAND

Cotisations

Montant des cotisations 2020 :

- Membre titulaire : 70 euros y compris service du bulletin.
- Membre associé : 50 euros y compris service du bulletin.

Abonnement au bulletin (abonnés non associés) : 65 euros.

Il est vivement recommandé de régler la cotisation annuelle **au cours du premier trimestre de l'année** pour éviter la lettre de rappel et l'interruption du Bulletin.

Le Bureau de l'Académie se permet d'attirer l'attention de ses membres, titulaires et associés, sur le fait que notre Compagnie vit principalement de leurs cotisations. Dans la situation difficile que nous traversons, il est d'autant plus vital que chacun manifeste par son **adhésion effective** son soutien à la pérennité de notre Compagnie.

Règlement :

- Soit par **chèque** libellé à l'ordre de : *Académie Delphinale*. À adresser au trésorier : M. Pierre Burguburu, 2 avenue Jean-Perrot, 38100 Grenoble.
- Soit par **virement** sur le compte bancaire de l'Académie Delphinale (IBAN : FR76 1046 8024 8931 4554 0020 056 ; BIC : RALPFR2G), avec comme seule référence : votre nom + cotisation 2020.

Adhésion

L'Académie Delphinale n'est pas un cercle fermé.

Toute personne s'intéressant **aux arts, à l'histoire, aux lettres, aux sciences et techniques et à la conservation du patrimoine en Dauphiné** peut demander à être associée à ses travaux et activités, sous la seule condition d'être présentée par trois parrains, membres titulaires ayant prononcé leur discours de réception. Il est pour cela demandé de remplir le formulaire de candidature, [à télécharger sur le site Internet de l'Académie](#).

Le Secrétaire perpétuel se tient à la disposition de tout candidat à la qualité de membre associé pour lui fournir toute précision nécessaire et l'aider dans cette démarche.

Site Internet

Le **site Internet de l'Académie** a récemment fait peau neuve. Il contient de nombreuses informations sur les activités et sur l'histoire de l'Académie et du Dauphiné, et nous vous invitons à le consulter et à le faire connaître : www.academiedelphinale.com.

Courrier adressé à l'Académie

Il est rappelé que le courrier adressé personnellement au Secrétaire Perpétuel et impersonnellement à l'Académie Delphinale doit, à titre transitoire, depuis le 1^{er} avril 2020, être envoyé à l'adresse suivante :

M. Yves Armand, Secrétaire Perpétuel, 6 rue Fantin-Latour, 38000 Grenoble.

L'adresse de M. le Trésorier reste inchangée.

La Lettre mensuelle

Responsable de la publication : M. Yves Armand, Secrétaire perpétuel.

Composition et mise en page : M. Gilles-Marie Moreau, Président.

Fondée en 1772, autorisée par lettres patentes de Louis XVI en mars 1789, l'**Académie Delphinale** a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1898. Elle a pour but d'encourager **les arts, l'histoire, les lettres, les sciences et techniques, la conservation du patrimoine** et toutes études intéressant les départements de **l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes** qui constituent l'ancienne province du Dauphiné. Elle est membre de la Conférence Nationale des Académies, sous l'égide de l'Institut de France.

Vous appréciez cette Lettre mensuelle ? Faites-le savoir autour de vous et incitez vos interlocuteurs à s'y abonner **gratuitement**, sur simple demande par courriel.

L'**Académie Delphinale** respecte le Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD). Continuer à recevoir cette Lettre mensuelle signifie que vous acceptez de continuer à figurer sur sa liste de diffusion. Si vous ne souhaitez plus figurer sur cette liste, nous vous prions de bien vouloir nous le signaler par courriel.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos lettres mensuelles sur notre site : <http://www.academiedelphinale.com/documentation/52-lettre-mensuelle>.

Contact (**attention : nouvelle adresse postale, depuis le 1^{er} juillet 2020 !**) :

Académie Delphinale
Musée Dauphinois
30 rue Maurice-Gignoux
38031 Grenoble cedex 1.

www.academiedelphinale.com

academiedelphinale@gmail.com

Secrétariat :
Mme de Rosa, 06 10 92 98 59
evelynederosa@free.fr

